

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 7 mai 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Laroche, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Sandra El-Helou et Paolo Galati sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20240507-431

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 7 mai 2024.

ADOPTÉ

CM-20240507-432

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 avril 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 avril 2024 à 18 h 30.



ADOPTÉ

(SD-2024-1778)

CM-20240507-433

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 10 avril 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 9 avril 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 10 avril 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 9 avril 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-1778)

CM-20240507-434

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le vendredi 19 avril 2024, à 16 h, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le vendredi 19 avril 2024 à 16 h.

ADOPTÉ

(SD-2024-2257)

CM-20240507-435

DÉPÔT - PÉTITION - CONFIGURATION - RUE EIFFEL

La conseillère Aglaia Revelakis dépose une pétition pour la conservation de la configuration actuelle de la rue Eiffel.

CM-20240507-436

DÉPÔT - PÉTITION - CONFIGURATION - RUE SÉRIGNY

Le conseiller Achille Cifelli dépose une pétition concernant le changement de configuration de la rue Sérigny.

CM-20240507-437

DÉPÔT - DÉPLIANT - PACTE CITOYEN DE LUTTE CONTRE
LE RACISME À LAVAL

Le conseillère Aline Dib dépose un dépliant concernant le Pacte citoyen de lutte contre le racisme à Laval.

CM-20240507-438

DÉPÔT - PÉTITION - SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RUE
SANSCARTIER

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier dépose une pétition concernant les problèmes de sécurité routière dans la rue Sanscartier.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Sandra Desmeules invite les citoyens à participer à la Grande Fête des pompiers de Laval ainsi qu'à la course des pompiers qui aura lieu le 1er et 2 juin au Collège Montmorency.

Le conseiller Ray Khalil souligne la présence M. Marcel Roland au conseil et le félicite pour avoir donné plus de 1000 dons de sang auprès d'Héma-Québec.

Il félicite également le Service des communications et du marketing pour avoir reçu le prix Gold Quill Award of Merit remis par l'International Association of Business Communicators (IABC) ainsi que le Service de l'ingénierie pour avoir reçu le Grand prix dans la catégorie Sécurité dans les transports remis par l'Association québécoise des transports (AQTR).

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens à participer au mouvement «Mai sans tondeuse» afin de favoriser la pollinisation et la biodiversité.

Il souligne la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie qui aura lieu le 17 mai et devient officiellement le représentant des dossiers LGBTQ+ auprès du conseil municipal.



Il invite également les citoyens à participer à l'événement Effet transition organisé par LavalZén qui se tiendra du 23 au 25 mai pour promouvoir la transition socioécologique.

Le conseiller Claude Larochelle invite les citoyens à participer au mouvement «Mai sans tondeuse» afin de favoriser la biodiversité et la pollinisation.

Il invite également les citoyens à participer à la vente de garage le 26 mai au ÔChampfleury.

Le conseiller Vasilios Karidogiannis souligne que mai est le Mois du vélo au Québec et invite les citoyens à participer au Tour du silence qui aura lieu le 15 mai pour sensibiliser au partage de la route et à la sécurité routière. Il mentionne également l'importance de l'utilisation du réseau cyclable à Laval.

La conseillère Seta Topouzian invite les citoyens à participer à la rencontre citoyenne le 3 juin en compagnie de ses collègues Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, à 19 h, au centre Alpabem.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à participer à la Grande journée des petits entrepreneurs qui aura le 1er juin à l'école Desormeaux et à la berge du Commodore qui permettra de découvrir de petites entreprises et de favoriser l'éveil entrepreneurial chez les jeunes de 5 à 17 ans.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier invite les citoyens à participer à la vente de garage de la Paroisse Sainte-Béatrice qui aura lieu le 1er juin.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à participer à la Bibliovente qui aura lieu du 17 au 19 mai à la Place Bell.

Le conseiller Achille Cifelli mentionne qu'il y aura des modifications qui seront effectuées dans le cadre des travaux d'aménagement des pistes cyclables sur le boulevard Samson.

Il invite les citoyens à participer à la fête de quartier qui aura lieu le 25 mai au parc Val-des-Arbres.

Le conseiller Yannick Langlois fait un compte-rendu du Comité consultatif ad hoc sur la langue française.

Il souligne l'octroi d'une subvention par la Ville à la Société nationale du Québec à Laval pour la préparation des fêtes de quartier lors de la Fête nationale.



Il félicite le Service des finances pour la préparation et le dépôt des états financiers de la Ville.

La conseillère Louise Lortie souligne la campagne Maman de cœur pour soutenir le Centre de pédiatrie sociale de Laval et invite les citoyens à contribuer à cette campagne.

Elle invite également les citoyens à participer à la vente de garage de la Paroisse Saint-Léopold qui aura lieu le 1er juin.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne sa participation à l'événement Une pose pour une rose organisée par la Résidence le Marronnier afin de soutenir la Société canadienne du cancer.

Elle mentionne également qu'il y aura des discussions sur son avis de proposition déposé à la dernière séance du conseil pour mettre en place un programme d'étalement des paiements des taxes municipales sur 3 paiements pour les aînés lavallois de 65 ans et plus.

Elle souligne le 15e anniversaire de la Journée de commémoration du génocide tamoul qui aura lieu le 18 mai en l'honneur des victimes du génocide au Sri Lanka.

La conseillère Aline Dib souligne la Journée de commémoration du génocide tamoul en souvenir des victimes du génocide au Sri Lanka qui aura lieu le 18 mai.

Elle souligne la tenue de la Fête des mères durant le mois mai et souhaite un bon anniversaire à toutes les mères.

Le conseiller David De Cotis mentionne que le 4 mai avait lieu le grand nettoyage du boisé au parc de Lausanne et remercie tous les participants.

Il remercie également la Ville pour avoir réglé le problème d'éclairage du terrain synthétique dans le parc de Lausanne.

Le conseiller Pierre Brabant souligne le 30e anniversaire de l'Association des résidents du Marronnier et les remercie pour leur engagement bénévole.

Il mentionne qu'il agira à titre de président d'honneur de la campagne de financement de la Croix-Rouge à la Ville et invite ses collègues et les citoyens à participer à cette campagne.

Il souligne également l'adoption du Règlement numéro L-13106 au point 8.7 de l'ordre du jour concernant les travaux d'aménagement au parc de Naples.

Il invite les citoyens à participer à la rencontre citoyenne le 15 mai en compagnie de sa collègue Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier au centre communautaire Auteuil.



La conseillère Isabelle Piché mentionne qu'elle déposera au point 14 de l'ordre du jour 2 avis de proposition concernant un plan de mise en valeur du site historique de l'île du Moulin à Saint-François ainsi que sur l'analyse du partage de la flotte de véhicules électriques par la Ville avec les Lavallois.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian

Jonathan Tremblay

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture d'une question transmise par un citoyen souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Steve Vézina

Transports collectifs et accessibilité

Projet du Réseau express métropolitain (REM)

Problèmes de sécurité routière sur le territoire lavallois

Alain Levesque

Jacques Rodier

Pierre Tessier

Problèmes de sécurité routière et de réfection - boulevard des Mille-Îles

Problèmes de ramassage d'ordures et de déneigement - rue Marie-Garnier

Daniel Guérin

Conservation de la faune et de la Maison Desjardins - hockey de terrain au parc Dufferin

À 19 h 55, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège et le reprend à 20 h 04.

Christian Veilleux

Patriciu Popescu

Christina Gaston

Ana Carolina Santos

Ken Williot

Réaménagement du parc Pie-X - élargissement des passages - droits de préemption - achalandage et usage du tabac dans le parc

Anne Thibeault

Développement du transport - amélioration et sécurité du réseau cyclable - entretien de la Route Verte

À 20 h 29, le conseiller Claude Larochelle quitte son siège et le reprend à 20 h 32.

Celestino Morena

Luc Goyette

Réduction de la vitesse et construction d'un mur antibruit sur le



boulevard Marcel-Villeneuve

Jacques Pilon
Protection des zones agricoles et des milieux humides - droits de propriété

À 20 h 51, la conseillère Aglaia Revelakis quitte son siège.

Alexandru Botosanu
Yota Stamatopoulos
Mazen Beydoun
Opposition à la reconfiguration de la rue Eiffel

François Lagarde
Acquisition de véhicules Ford Mustang Mach - dépenses de la Ville - réparation de la chaussée sur le boulevard Lévesque Est

À 21 h, la séance est suspendue.

À 21 h 19, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

La conseillère Aglaia Revelakis est absente.

CM-20240507-439

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12849

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12849 concernant les demandes de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière de Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-876)

À 21 h 21, la conseillère Aglaia Revelakis reprend son siège.

CM-20240507-440

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12999

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12999 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X et décrétant un emprunt de 24 337 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-1454)

CM-20240507-441

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13000

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13000 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un nouveau chalet et de réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant l'installation de jeux d'eau, et décrétant un emprunt de 15 059 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-1455)

CM-20240507-442

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13093

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13093 décrétant l'acquisition et la mise en place d'une solution informatique pour le traitement des requêtes internes du Service des travaux publics et décrétant un



emprunt de 1 800 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-1031)

CM-20240507-443

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13102

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13102 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

ADOPTÉ

(SD-2024-1380)

CM-20240507-444

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13105

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13105 décrétant l'exécution des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre et décrétant un emprunt de 2 908 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-1456)

CM-20240507-445

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13106

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13106 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un jeu d'eau et d'une installation sanitaire au parc de Naples et décrétant un emprunt de 1 193 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-1371)

CM-20240507-446

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13123-F

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13123-F décrétant un emprunt maximal de 15 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

ADOPTÉ

(SD-2024-1550)

CM-20240507-447

ADOPTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'étendre les fonctions autorisées à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de



sécurité publique.

ADOPTÉ

(SD-2024-1739)

CM-20240507-448

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-9

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-9 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y ajuster certaines normes d'affichage;

de fixer l'assemblée publique de consultation au jeudi 23 mai 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

ADOPTÉ

(SD-2024-699)

CM-20240507-449

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-7

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le second projet de Règlement numéro CDU-1-7 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé dans l'axe de la rue Boisvert entre la rue de Trêves, au nord, et la rue de la Bernina, au sud.

ADOPTÉ

(SD-2024-2276)

CM-20240507-450

RÉSOLUTION AMENDÉE - EXCLUSION DU DOMAINE
PUBLIC - LOTS P.2 017 360 ET 3 595 337

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle



APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20240312-222, le conseil municipal excluait une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 202) et le lot 3 595 337 du cadastre du Québec du domaine public;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée au numéro d'un lot;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CM-20240312-222 de façon à remplacer le lot «3 595 337» par le lot «3 598 337» du cadastre du Québec.

ADOPTÉ

(SD-2024-1505)

CM-20240507-451

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1287

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1287, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Environnement Routier NRJ inc.
4 485 548,08 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1121)

CM-20240507-452

DÉBUT, ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, SURVEILLANCE
ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1287

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser le début des travaux par Environnement Routier NRJ inc. pour les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer l'accompagnement technique durant la surveillance desdits travaux, au montant de 82 684,28 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 4;

d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 37 438,39 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

d'autoriser CIMA+ à effectuer la surveillance avec résidence en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 609 374,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30143, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1287 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-1121)

CM-20240507-453

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2029

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2029, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19), pour une période de 16 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Gelco Construction inc.
2 229 012,55 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1135)



CM-20240507-454

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2029

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Gelco Construction inc. pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19), et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 70 213,90 \$ pour la phase B et au montant de 210 641,68 \$ pour la phase C;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29353;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 64 808,65 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2029 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-1135)

CM-20240507-455

OCTROI - CONTRAT DOS-2150

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2150, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences Citrix, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:



Systèmes Altanora inc.
475 996,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1383)

CM-20240507-456

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30078

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service, prévus au contrat OS-SP-30078, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 65 535,75 \$ à Groupe ABS inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'urbanisme daté du 15 mars 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-1485)

CM-20240507-457

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-28875

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Isabelle Piche

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-28875 pour la réalisation des analyses approfondies exigées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ainsi que la mise à jour des documents d'appels d'offres pour les travaux de réhabilitation de 3 ponts (avenue Marcel-Villeneuve, boulevard des Laurentides et rue de la Plage-des-Îles) et d'une passerelle, des honoraires supplémentaires à WSP Canada inc., au montant de 41 715,23 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1088)



CM-20240507-458

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser WSP Canada inc. à procéder à la préparation des plans et devis ainsi qu'aux services de soutien technique durant les travaux de modifications d'éclairage et d'installation des sites de comptage de vélos, dans le cadre des travaux de déploiement de liens cyclable sur le boulevard Saint-Martin, à savoir:

volet A - préparation des plans et devis de la phase 1, au montant de 68 473,14 \$, et de la phase 2, au montant de 207 216,66 \$;

volet B - soutien technique durant les travaux de construction de la phase 1, au montant de 8 647,33 \$, et de la phase 2, au montant de 18 119,95 \$;

d'autoriser la firme susdite à procéder au volet A, soit la préparation des plans et devis pour les phases 1 et 2;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-1127)

CM-20240507-459

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Cima+ s.e.n.c. à préparer les études, plans et devis, les documents d'appel d'offres et la surveillance bureau lors des travaux, dans le cadre d'un projet d'implantation de chambres souterraines de régulation de pression sur le réseau d'aqueduc de la Ville de Laval, au montant de 717 648,37 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 1.

ADOPTÉ



(SD-2024-1537)

CM-20240507-460

**DÉPÔT- CANDIDATURE DE LA VILLE - CERTIFICATION
VÉLOSYMPATHIQUE**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-2013-3595, le comité exécutif a adopté le plan de mobilité active;

ATTENDU QUE la Ville de Laval évolue dans le processus VÉLOSYMPATHIQUE depuis 2016 et a obtenu une mention honorable en 2016 et une certification de niveau bronze en 2019 à la suite de sa résolution CM-20190604-430;

ATTENDU QUE la Ville de Laval travaille à bonifier ses actions en faveur du vélo à l'aide du rapport de rétroaction VÉLOSYMPATHIQUE accompagnant la certification bronze de 2019;

ATTENDU QUE nous devons encourager le transport actif par des aménagements urbains qui répondent aux besoins des usagers;

ATTENDU QUE le développement d'un réseau cyclable utilitaire fait partie des solutions pour réduire la congestion routière et les gaz à effet de serre générés sur le territoire de la ville de Laval;

ATTENDU QUE le développement d'une culture du vélo fait partie des solutions pour améliorer la mobilité des citoyens et les encourager à avoir un mode de vie actif;

ATTENDU QUE la reconnaissance d'une ville pour la qualité de son réseau cyclable apporte des retombées indéniables aux niveaux économique et touristique;

ATTENDU les nombreux investissements de la Ville afin d'améliorer son réseau cyclable;

ATTENDU QUE, dans le cadre de sa vision stratégique et de son plan de mobilité active, le conseil municipal s'est donné comme objectifs:

d'augmenter la part modale du vélo sur son territoire;
de développer le réseau cyclable (utilitaire et récréatif);
de créer un comité de responsables des questions vélo pour la Ville;
d'étendre, de relier et d'intégrer son réseau de sentiers vélos récréatifs;

ATTENDU QUE la certification VÉLOSYMPATHIQUE peut être une valeur ajoutée pour une ville au même titre que les certifications Municipalité amie des enfants, Municipalité amie des aînés et Les Fleurons du Québec;

ATTENDU QUE Vélo Québec accompagne gratuitement les collectivités qui désirent se joindre au mouvement VÉLOSYMPATHIQUE;



ATTENDU QUE ce programme de certification VÉLOSYMPATHIQUE permet de mettre en valeur nos réalisations tout en nous permettant de faire le bilan de nos acquis et de définir les projets à mettre en oeuvre afin de s'améliorer;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à soumettre la candidature de Ville de Laval au programme Mouvement VÉLOSYMPATHIQUE afin de garantir la mise à jour de la certification de la Ville dans ce programme.

ADOPTÉ

(SD-2024-1561)

CM-20240507-461

APPROBATION - ENTENTE D'ÉVALUATION POUR
TRAVAUX MAJEURS - HYDRO-QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'évaluation pour travaux majeurs à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec en date du 26 mars 2024, présentée sous le numéro DCL-22829656, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence d'un montant de 232 167,87 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-1746)

CM-20240507-462

BAIL COMMERCIAL EN FAVEUR DE MARINA BO-BI-NO
SPORT INC.

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le bail commercial à intervenir entre Marina BO-BI-NO Sport inc. et Ville de Laval concernant la location des lots 1 082 955 et 1 083 389 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 1460, chemin du Bord-de-l'Eau, d'une superficie de 10 337,3 mètres carrés, pour une période de 2 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1649)

CM-20240507-463

AUTORISATION - AFFECTATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les affectations suivantes, suite au dépôt des états financiers 2023, et ce, tel que prévu à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues:

Réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes -
Déneigement
2 784 510 \$;

Réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes -
Produits chimiques
331 100 \$;

Réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations
2 649 223 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2282)

CM-20240507-464

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2161



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2161, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 1, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Eurovia Québec construction inc.
4 261 705,32 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-761)

CM-20240507-465

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2146

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2146, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réalisation d'une étude d'analyse de risques et des solutions d'adaptation liées aux vagues de chaleur et aux pluies torrentielles sur le territoire lavallois, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Stantec Experts-Conseils ltée
430 386,23 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-897)

CM-20240507-466

MANDAT - ASSISTANCE TECHNIQUE - CONTRAT OS-SP-29975

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser SNC-Lavalin inc. à procéder à l'assistance technique durant les travaux de construction du mur de soutènement le long du mur antibruit de la rue Étienne-Lavoie, dans le cadre du contrat DOS-396, à savoir:

la phase B «assistance technique durant les travaux», au montant de 11 986,93 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29975.

ADOPTÉ

(SD-2024-1355)

CM-20240507-467

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CONCERTATION
FORME TA VIE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Concertation Forme ta vie de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 294 184 \$ pour la réalisation du projet «Soutien des concertations locales, intersectorielles, multiréseaux Forme ta vie de Laval 2024-2026», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) 2019-2024 de Laval, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1580)

CM-20240507-468

AUTORISATION - VERSEMENT - COMPENSATION
FINANCIÈRE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne



APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le versement d'une compensation financière au montant de 517 387,50 \$ aux proposants ayant déposé une proposition conforme non retenue au terme de l'appel de propositions dans le cadre de la réalisation en mode conception et construction de la cour municipale de Laval, et ce, jusqu'à concurrence de 2 proposants conformes non retenus, pour une dépense maximale de 1 034 775 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2014)

CM-20240507-469

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.3 105 544

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'exclure une partie du lot 3 105 544 (lot projeté 6 626 329) du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2024-1259)

CM-20240507-470

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2176

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2176, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de l'entrepôt rue Saint-Jacques, pour une période de 9 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam inc.

389 707,76 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1568)



CM-20240507-471

ABANDON - DROIT DE PRÉEMPTION - LOTS 1 636 895, 1 636 897, 1 636 907 ET 1 636 916

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'abandonner le droit de préemption sur les lots 1 636 895, 1 636 897, 1 636 907 et 1 636 916 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises afin de faire radier l'avis d'assujettissement du droit de préemption publié au registre foncier.

ADOPTÉ

(SD-2024-2134)

CM-20240507-472

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Cosmodôme;
Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval inc.

ADOPTÉ

(SD-2024-2349)

CM-20240507-473

AUTORISATIONS - FINANCEMENT - DÉPENSES NON CAPITALISABLES 2024

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Ray Khalil



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la trésorière à financer les dépenses non capitalisables de 2024 à même le paiement comptant des immobilisations prévu au budget de fonctionnement, pour un montant maximum de 10 000 000 \$;

d'autoriser la trésorière à effectuer les virements de crédits requis.

ADOPTÉ

(SD-2024-2310)

CM-20240507-474

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2163

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2163, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 3, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
2 228 697,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1250)

CM-20240507-475

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2164

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2164, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 4, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
2 808 505,48 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-1251)

CM-20240507-476

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2102

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2102, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Solex inc.

213 595,96 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1320)

CM-20240507-477

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2179

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2179, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les travaux de plantation d'arbres dans le cadre du plan d'action visant à réduire les îlots de chaleur et à augmenter la canopée sur le territoire lavallois, programme 2024-2025-2026, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Urbex Construction inc.

lot 1

5 671 797,23 \$;

lot 2

5 671 797,23 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1347)



CM-20240507-478

**AUTORISATION - AJUSTEMENT DES QUANTITÉS -
CONTRAT DOS-2179**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'ajustement, au besoin, des quantités pour les items prévus aux bordereaux de soumission reliés au contrat DOS-2179 pour les travaux de plantation d'arbres dans le cadre du plan d'action visant à réduire les îlots de chaleur et à augmenter la canopée sur le territoire lavallois, programme 2024-2025-2026, le tout dans le respect du montant et de la nature du contrat adjudgé, et ce, nonobstant toute disposition contraire prévue à la politique de gestion et d'encadrement des contingences.

ADOPTÉ

(SD-2024-1347)

CM-20240507-479

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT EXE-0498**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la fourniture de produits de remplacement pour la signalisation routière, prévue au contrat EXE-0498, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 488 643,75 \$ à Signalisation Kalitec inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 12 mars 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-1417)

CM-20240507-480

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30129**

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, prévues au contrat OS-SP-30129, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 450 143,29 \$ à Comtech Solacom Technologies inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 5 avril 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-1471)

CM-20240507-481

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1942

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1942, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison d'hypochlorite de sodium 12 % en vrac, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

KIK Holdco Company inc. (Lavo)
1 895 416,63 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1514)

CM-20240507-482

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1824

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1824, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant le contrat à exécution sur demande pour des travaux de réparation d'infrastructures municipales



sur le territoire de Laval, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Réhabilitation Du O inc.

lot 1

4 380 547,50 \$;

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.

lot 2

2 190 273,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1518)

CM-20240507-483

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2192

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2192, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location de véhicules, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Location Kiroule inc.

lot 1

1 642 808,79 \$;

Location Sauvageau inc. / Sauvageau Rental inc.

lot 2

1 383 701,13 \$;

lot 3

1 303 126,65 \$;

lot 4

335 198,12 \$;

lot 5

226 698,51 \$;

lot 8

1 180 747,26 \$;

lot 10

850 447,08 \$;

lot 11

646 251,48 \$;



La compagnie de location d'autos Enterprise Canada
lot 6
1 032 498,50 \$;

lot 7
496 071,14 \$;

lot 9
405 990,52 \$;

d'annuler l'appel d'offres pour le lot 12 du contrat.

ADOPTÉ

(SD-2024-1536)

CM-20240507-484

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1430

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1430, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau et d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et de la rue des Alismas, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.
9 482 806,30 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1548)

CM-20240507-485

OCTROI - CONTRAT DOS-2297

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2297, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et l'entretien et la



réparation des équipements de marque RAVO, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Cubex ltée
1 176 106,01 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1549)

CM-20240507-486

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2033

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2033, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'outils et d'équipements pour mécanique automobile, véhicules lourds et machinerie, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Service d'outils F.G.L. inc.
518 793,99 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1589)

CM-20240507-487

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1673

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1673, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 6, pour une période de 150 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction G-NESIS inc.
6 145 637,95 \$.

ADOPTÉ



(SD-2024-1732)

CM-20240507-488

DÉBUT, ASSISTANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX -
CONTRAT DOS-1673

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Construction G-NESIS inc. pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 6, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie, phase B, durant la réalisation desdits travaux, au montant de 287 216,18 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 183 529,76 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1673 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-1732)

CM-20240507-489

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2201

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2201, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation de casiers



métalliques pour vestiaires, pour une période de 5 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9394-5202 Québec inc. (Lincora)
340 232,87 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1748)

CM-20240507-490

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-29372

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la location d'équipements d'impression et gestion du parc, lot 1, prévue au contrat SP-29372, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 344 925 \$ à Copiscope inc. (Delcom), dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 19 avril 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-2061)

CM-20240507-491

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2079

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2079, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'exécution sur demande de services professionnels d'architectes pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services durant les travaux de divers projets, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Cardin Julien inc.
lot 1



2 069 550 \$;

Hut Architecture inc.
lot 2
1 379 700 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-539)

CM-20240507-492

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1690

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1690, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières recyclables, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Derichebourg Canada Environnement inc.
lot 1
16 554 881,37 \$;

lot 2
14 902 467,20 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-808)

CM-20240507-493

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2017

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2017, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles en conteneurs semi-enfouis à chargement par grue, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Derichebourg Canada Environnement inc.
lot 1



1 401 485,92 \$;

Services Ricova inc.
lot 2
792 292,73 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-819)

CM-20240507-494

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2028

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2028, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles en conteneurs à chargement avant, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

9386-0120 Québec inc. (Environmental 360 Solutions)
lot 1
422 136,46 \$;

Environnement Routier NRJ inc.
lot 2
1 927 371,92 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-829)

CM-20240507-495

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2016

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2016 à FNX-Innov inc., au montant total de 433 455,75 \$, pour les services professionnels d'une firme multidisciplinaire pour l'élaboration d'études préparatoires, d'études conceptuelles et des plans et devis ainsi que l'assistance technique pour la mise en oeuvre du Parc en innovation agricole de Laval (PIAL), pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à



savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 329 426,37 \$;

la phase B «soutien technique durant les travaux», au montant de 104 029,38 \$;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service.

ADOPTÉ

(SD-2024-981)

CM-20240507-496

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - OFFICE
DU TOURISME DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et l'Office du tourisme de Laval inc. pour soutenir ses opérations et l'industrie touristique de la Ville pour les années 2024 à 2026, au montant de 1 247 400 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1932)

CM-20240507-497

ADOPTION - RÉOLUTION - ENTRÉE EN VIGUEUR DU
RÈGLEMENT L-PPU-15

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu:

d'adopter une résolution indiquant que l'entrée en vigueur du



Règlement numéro L-PPU-15 modifiant le Règlement L-PPU-13 édictant un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Laval afin de modifier le plan du tracé projeté des voies de circulation et le plan des espaces verts et publics existants et projetés et d'apporter une précision au mécanisme de cession des emprises des voies de circulation projetées ne requiert pas d'apporter des modifications aux règlements d'urbanisme.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-2097)

CM-20240507-498

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-30145

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 61 242,90 \$ pour la contingence du contrat SP-30145 relatif aux travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval dans le cadre du Plan directeur du réseau piétonnier 2021.

ADOPTÉ

(SD-2024-1635)

CM-20240507-499

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
PROGRAMME PRIMEAU 2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les



modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la Ville et à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus et à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023 ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) des demandes d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023, volet 1, infrastructures d'eau, sous-volet 1.1 études préliminaires et plans et devis pour les projets:

travaux d'installation d'une conduite maitresse et d'urbanisation sur la montée Masson, entre le boulevard Lévesque et l'autoroute 25 (A-25);

installation de conduites maitresses d'aqueduc pour la desserte de l'est de l'île Saint-Vincent-de-Paul, tronçon A, incluant le réaménagement de la place J.-Eudes-Blanchard;

augmentation de capacité du réseau pseudo-domestique pour régler une problématique de refoulement d'égout sur la rue de Gruyères, incluant la déviation d'un collecteur pluvial, phase 2.

ADOPTÉ



(SD-2024-1807)

CM-20240507-500

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
PROGRAMME PRIMEAU 2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la Ville et à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023 ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023, volet 1, infrastructures d'eau, sous-volet 1.2 réalisation des travaux pour les projets:

construction de bassins de rétention - Réservoir Cartier;



travaux de prolongement de conduites d'aqueduc sur les rues des Marins, du Chalutier et du Phare;

travaux de construction d'une conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, ainsi que la rue des Tisserands, avec le remplacement des ponceaux et la conduite d'aqueduc existante sur la montée Rouville;

revitalisation du secteur de la station de métro Cartier - Réaménagement de l'entrée de ville Pont-Viau.

ADOPTÉ

(SD-2024-1808)

CM-20240507-501

DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS

ATTENDU QUE la Ville de Laval a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilients;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet d'aménagement d'un ouvrage de protection contre les inondations dans le secteur de la rue Saint-Judes, phase 1;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme de résilience et d'adaptation aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilient;

de s'engager à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;

de s'engager, si une aide financière pour son projet est obtenue, à payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



ADOPTÉ

(SD-2024-1816)

CM-20240507-502

DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE
RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS

ATTENDU QUE la Ville de Laval a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilients;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet d'étude de conception de solutions du cours d'eau Paradis et de son bassin versant;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : David De Cotis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme de résilience et d'adaptation aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilients;

de s'engager à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;

de s'engager, si une aide financière pour son projet est obtenue, à payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1817)

CM-20240507-503

DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE
RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES
ET HYDRIQUES

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'aide financière dans le cadre du programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH), volet 2, soutien à la réalisation de projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques, pour le projet de construction d'une traversée multifonctionnelle du cours d'eau Papineau par la rue Guénette;

de s'engager à respecter toutes les modalités du cadre normatif qui sont applicables à la Ville de Laval;

de s'engager à payer sa part des coûts non admissibles du projet ainsi qu'à payer le coût des activités engagées préalablement à l'évaluation finale;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1826)

CM-20240507-504

MODIFICATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2024

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver, pour l'année 2024, les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) dans les programmes et les projets suivants:

une diminution du programme 56-10401 Réhabilitation d'égouts et d'aqueduc afin que celui-ci passe de 1 450 000 \$ en 2024, à 1 350 000 \$;

une diminution du programme 56-10402 Rénovation et mise aux normes des usines d'eau potable afin que celui-ci passe de 3 123 000 \$ en 2024, à 3 023 000 \$;

une augmentation du programme 56-10403 Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées afin que celui-ci passe de 3 542 600 \$ en 2024, à 5 518 700 \$;



une augmentation du programme 56-10404 Rénovation et mise aux normes des stations de pompage afin que celui-ci passe de 2 335 000 \$ en 2024, à 4 109 000 \$;

une diminution du programme 56-10411 Honoraires préliminaires - Gestion de l'eau afin que celui-ci passe de 1 545 000 \$ en 2024, à 100 000 \$;

une diminution du projet 56-00016 Réservoir d'eau potable en réseau (40 000m³) et travaux associés afin que celui-ci passe de 350 000 \$ en 2024, à 150 000 \$;

une diminution du projet 56-00017 Réservoir d'eau potable en réseau (10 000m³) et travaux associés afin que celui-ci passe de 315 000 \$ en 2024, à 100 000 \$;

une diminution du projet 56-00029 Amélioration de la source électrique d'urgence à la station Chomedey afin que celui-ci passe de 474 000 \$ en 2024, à 274 000 \$;

une diminution du projet 56-00041 Travaux de mise à niveau de centres de contrôle de moteurs dans les stations d'eau potable et les StaRRE afin que celui-ci passe de 915 000 \$ en 2024, à 250 000 \$;

une diminution du projet 56-00043 Réfection de la station de pompage Bellerive afin que celui-ci passe de 200 000 \$ en 2024, à 50 000 \$;

une diminution du projet 56-00044 Stations de pompage St-Théophile et Du Portage - Mise à niveau afin que celui-ci passe de 128 000 \$ en 2024, à 25 000 \$;

une diminution du projet 56-00045 Station de pompage St-Martin - Mise à niveau afin que celui-ci passe de 145 000\$ en 2024, à 25 000 \$;

une diminution du projet 56-00049 Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention afin que celui-ci passe de 194 000 \$ en 2024, à 56 000 \$;

une diminution du projet 56-00051 Réfection de la station de pompage des Prairies Ouest afin que celui-ci passe de 150 000 \$ en 2024, à 25 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1453)

CM-20240507-505

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME PRIMEAU 2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les



modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la Ville et à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023 ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

d'autoriser le Service de la gestion de l'eau à déposer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023.

ADOPTÉ

(SD-2024-64)

CM-20240507-506

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2024

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois



et résolu à l'unanimité:

d'approuver, pour l'année 2024, une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) de 400 000 \$ pour le programme «60-10701 Acquisition d'équipements», afin que celui passe de 1 500 000 \$ à 1 900 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1985)

CM-20240507-507

MODE DE DIFFUSION - FAITS SAILLANTS DU RAPPORT
FINANCIER - ANNÉE 2023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu:

de décréter que le texte du rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier de la Ville de Laval, pour l'année 2023, soit diffusé sur le site Internet de la Ville.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-2316)

CM-20240507-508

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOCATAIRE
ÉRIC PLEAU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet



et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 8 700 \$ de l'indemnité prévue pour M. Éric Pleau, locataire du 50, rue Saint-Hubert, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments à usage mixte dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue, ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur Cartier.

ADOPTÉ

(SD-2024-2043)

CM-20240507-509

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation au locataire à intervenir entre Ville de Laval et M. Éric Pleau, locataire du 50, rue Saint-Hubert, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments à usage mixte dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue, ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur Cartier;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire au dossier du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à cette convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation signée par le locataire résidentiel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-2043)

CM-20240507-510

MANDAT - T2 ENVIRONNEMENT



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de mandater T2 Environnement pour la réalisation d'expertises en environnement dans le cadre de 5 dossiers judiciaires devant la Cour supérieure portant les numéros de cour 540-17-014441-215, 540-17-015427-239, 540-17-015629-230, 540-17-015640-237 et 540-17-015723-249, et ce, au montant de 248 532,26 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1963)

CM-20240507-511

APPROBATION - PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE
2024

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Plan municipal de sécurité civile 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-1905)

Au point 11.63 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CM-20240507-512

PROCÉDURES - EXERCICE DE LA CLAUSE RÉGULATOIRE -
CONTRAT SP-29635

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre tous les recours appropriés pour faire valoir les droits de la Ville, dont, notamment, l'exercice de la clause résolutoire, prévus en vertu du



contrat SP-29635 et de l'acte de vente 24 800 427 publié le 30 juillet 2019 au Bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Laval.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-2291)

À 22 h 44, la conseillère Aglaia Revelakis quitte son siège.

CM-20240507-513

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1010

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1010, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Augier et une partie de la terrasse Bouvrette, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Monco inc.

369 941,32 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1872)

CM-20240507-514

APPROBATION - TRANSACTION ET QUITTANCE -
CONSTRUCTION G-NESIS INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Construction G-Nesis inc. concernant le contrat SP-30192 pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle



collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, du prolongement de la rue Angèle et de la rue «H», requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE);

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance, de prescrire que cette transaction ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2024-1612)

CM-20240507-515

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-30192

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 1 822 834,98 \$ pour la contingence du contrat SP-30192 relatif à des travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est et du prolongement de la rue Angèle, requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE) et pour le développement d'une partie des lots 1 357 659, 1 357 772, 1 357 783, 3 690 630, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ

(SD-2024-1612)

À 22 h 49, la conseillère Aglaia Revelakis reprend son siège.

CM-20240507-516

APPROBATION - PRIORITÉS RÉGIONALES 2025-2029 -
MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les priorités de la région de Laval et de recommander à la



direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de transmettre l'ensemble des documents afférents à la ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉ

(SD-2024-2356)

À 22 h 57, la séance est ajournée au mercredi 8 mai 2024 à 16 h.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière